

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 JUIN 2022 À 20H00

**Nombre de conseillers : 15**  
**Conseillers en exercice : 14**

**Date de convocation : 3 juin 2022**  
**Date d'affichage : 3 juin 2022**

L'an deux mil vingt deux, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-AIGNAN-SUR-ROË, après convocation légale en date du trois juin deux mil vingt deux, s'est réuni à la mairie, en séance extraordinaire, sous la présidence de Monsieur PÈNE Loïc, Maire.

**Étaient présents :** M. PÈNE Loïc, M. GUILLET Vincent, M. BRETON Raphaël, Mme PELTIER Alexandra, Messieurs POIRIER Mathieu, ROUSSEAU François, PLANCHAIS David, PAILLARD Michel, Mesdames PILARD Christine, LORIER Anaïs, M. BLU Dominique et M. CERTENAIS Rémi.  
*(Formant la majorité des membres en exercice, conformément aux termes de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).*

**Étaient absentes excusées :** Mme RENAULT Patricia et Mme HOUDMON Élodie

M. PÈNE Loïc est porteur d'un pouvoir de Mme RENAULT Patricia

**Secrétaire de séance :** Madame PELTIER Alexandra a été nommée secrétaire de séance.  
*(Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).*

---

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Proposition d'acquisition foncière d'un bâtiment

---

### **APPROBATION du PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 mai 2022**

Monsieur le Maire fait lecture du Procès-verbal de la séance du 24 mai 2022 et le soumet à l'approbation des membres du Conseil. Aucune objection n'ayant été formulée, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

---

### **DCM2022-52 : Acquisition foncière d'un bâtiment - 4 rue Relais des Diligences**

Suite au dernier conseil municipal, un contact a été pris avec Mme GALISSON concernant le bien situé au 4 rue Relais des Diligences à Saint Aignan sur Roë d'où la réunion actuelle.

Un acquéreur potentiel aurait été trouvé par les vendeurs.

Le prix net vendeur de mise en vente est de 60 000€, sans frais d'agence, à ce prix il faudra ajouter les frais de notaire.

L'intérêt indiqué à Mme GALISSON a été la mise en valeur des murs du commerce et de la place se situant devant le bar sachant que celle-ci n'appartient pas aux mêmes propriétaires.

Monsieur le Maire a visité également le bien et a pris diverses photos présentées au conseil.

Un point est fait sur les travaux à effectuer sur ce bien et les moyens de financements. Aujourd'hui l'étage du bien est déclaré non utilisé et le loyer actuel indiqué est de 500€/mois.

Le conseil, municipal, après en avoir délibéré,  
À 11 voix POUR  
À 1 voix CONTRE  
À 1 Abstention

- **Donne** son accord à l'acquisition par la commune de ce bien immobilier situé au 4 rue relais des diligences - Saint Aignan sur Roë
  - **Charge** Monsieur le Maire de poursuivre les négociations en vue de l'achat de ce bien au prix demandé (60 000€)
  - **Autorise** Monsieur le maire ou un adjoint à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- 

● Dispositif "argent de poche" - mois de juillet

Il est demandé si des personnes auraient des disponibilités pour encadrer les jeunes. Un point sera fait ultérieurement.

Questions diverses :

M. DELOURMEL propose de broyer le jardin des sœurs - 70€/heure : prévision pour effectuer ces travaux : 2 heures

---

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 13 minutes.

**La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au jeudi 23 juin 2022 à 20 heures.**